



Procès-verbal du Conseil municipal **du Jeudi 11 mai 2023**

Ordre du jour :

En préambule de la séance : Tirage des Jurés d'Assises 2024

- 2023 05 32 Règlement de la pause méridienne et du restaurant scolaire
- 2023 05 33 DM1 du Budget Principal
- 2023 05 34B Subventions aux associations (2023 05 34 Annulée)
- 2023 05 35 DM1 du Budget Assainissement
- 2023 05 36 Démolition du bâtiment Chadeaux 2
- 2023 05 37 Convention avec GRDF - THIVIERS Vert l'Avenir
- 2023 05 38 Travaux d'enfouissement du gaz pour les exercices 2023-2024-2025
- 2023 05 39 Convention cadre nouvelle donne
- 2023 05 40 Convention assainissement zone de LABAURIE
- 2023 05 41 Remplacement FOYER 530 - rue André GAY secteur 9
- 2023 05 42 Avenant au contrat d'assurance dommages aux biens

* * *

*

En préambule de la séance : Tirage des Jurés d'Assises 2024.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 avril 2023 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le procès-verbal du Conseil municipal du 5 Avril 2023.

2023/05/32 : Règlement de la pause méridienne et restaurant scolaire :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON CURNIL Sylvie ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel.

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. BOST Jean-François donne pouvoir à Mme BOSREDON CURNIL Sylvie.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 21

Procuration : 5

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le projet de règlement ci-joint relatif à la pause méridienne et au restaurant scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement de la pause méridienne et du restaurant scolaire
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention concernée et toutes les pièces à venir relatives à ce dossier.

2023/05/33 : DM1 du Budget Principal :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON CURNIL Sylvie ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel.

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. BOST Jean-François donne pouvoir à Mme BOSREDON CURNIL Sylvie.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23
 Nombre d'élus : 23
 Nombre de présents : 16
 Nombre de votants : 21
 Procuration : 5

Madame le Maire présente la DM1 du Budget Principal.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM1

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6745 : Subventions aux personnes de droit privé	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-678 : Autres charges exceptionnelles	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	8 000.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	8 000.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la DM1 du Budget Principal

2023/05/34B : Subventions aux associations :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON CURNIL Sylvie ; M. BOST Jean-François ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOIR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel.

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23
 Nombre d'élus : 23
 Nombre de présents : 17
 Nombre de votants : 15
 Procuration : 4

Madame le Maire présente le tableau récapitulatif des subventions proposées au Conseil municipal pour les associations intervenant à THIVIERS.

Messieurs Frédéric DUTHEIL, Grégory SAERENS, Sébastien LECHEVALIER et Michel DOBBELS pour sa procuration, Mesdames Michelle GUICHARD et Christelle BRUN,
 Pour leurs activités de membres actifs ou membres de bureau de diverses associations ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité :

- **ALLOUE** les subventions aux associations conformément au tableau ci-après,
- **APPROUVE** le tableau de subventions aux associations pour l'année 2023 comme ci-joint.

Tableau des Subventions aux associations				
ASSOCIATIONS	PROPOSEES 2022		PROPOSEES 2023	
	fonctionnement	exceptionnelle	fonctionnement	exceptionnelle
Sports	22 400,00 €	1 000,00 €	22 800,00 €	2 500,00 €
Gymnastique volontaire	200,00 €		200,00 €	
Thibérienne football	4 500,00 €		4 500,00 €	
Foothislecole	2 500,00 €		2 500,00 €	
XV Haut Périgord	4 500,00 €		4 500,00 €	1 500,00 €
La pétanque thibérienne				
Cyclo en perigord vert	300,00 €		300,00 €	
Les Colombines	2 300,00 €		2 300,00 €	200,00 €
Cepe vert hand ball	3 000,00 €		3 000,00 €	
Thiviers tennis club	4 000,00 €		4 000,00 €	
Thiviers sport auto	- €	1 000,00 €	- €	500,00 €
Chti-muscles	- €		- €	
La Gaule Thibérienne	700,00 €		800,00 €	
Vélo Club Trélissacois	0		0	
RAQS HAYATI	400,00 €		400,00 €	
Kobudo club d'Okinawa Thibérien			300,00 €	
Cie Cœur en corps			- €	300,00 €
Social,santé	3 450,00 €	550,00 €	3 700,00 €	700,00 €
Banque alimentaire de la Dordogne				
Secours populaire	100,00 €			
Asso.Françoise pour les Sclérosés En Plaque (AFSEP)				
ADEPAPE 24 (asso départementale entraide personnes accueillies à la protect à l'enfance de la dordogne)	50,00 €		50,00 €	
RESTOS DU CŒUR				
Amicale des pompiers	800,00 €		800,00 €	
Section jeunes Sapeurs Pompiers périgord limousin	600,00 €		600,00 €	
SOS chats libres				
FNATH	100,00 €		100,00 €	
Ligue contre le cancer	500,00 €		500,00 €	
CIDFF	200,00 €		200,00 €	
Espoir	500,00 €		500,00 €	
France Alzheimer	150,00 €		150,00 €	
UDAF	200,00 €		200,00 €	
Secours catholique	100,00 €		- €	
Alcool assistance				
GROUPE SECOURS CATASTROPHE Français (pompiers humanitaires)				
AFM TELETHON				
Rotary Club	150,00 €	550,00 €	300,00 €	700,00 €
Ca roule pour toi			300,00 €	
Retraités, anciens combattants	1 600,00 €	- €	1 900,00 €	- €
Amicale des anciens pompiers de thiviers	1 000,00 €		1 000,00 €	
FNACA	300,00 €		300,00 €	
section des Médailleurs Militaires	300,00 €		300,00 €	
ANACR			300,00 €	

Tableau des Subventions aux associations				
ASSOCIATIONS	PROPOSEES 2022		PROPOSEES 2023	
	fonctionnement	exceptionnelle	fonctionnement	exceptionnelle
Education, Jeunesse	1 550,00 €	4 000,00 €	1 550,00 €	1 000,00 €
Astronomie Regulus	1 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Foyer socio éducatif	400,00 €		400,00 €	
MFR DU RIBERACOIS				
Prévention routière	150,00 €		150,00 €	
UDDEN	- €		- €	
Loisirs, culture	21 000,00 €	5 000,00 €	20 800,00 €	3 700,00 €
Les Joyeux Thibériens	12 000,00 €	4 000,00 €	12 000,00 €	2 000,00 €
Atelier de la Poésie				
Les Amis de Javea	500,00 €		500,00 €	1 000,00 €
Asso. Atout Contes				
ACTHIV	- €		- €	
Asso.Vocalia	200,00 €		200,00 €	
Cheval nature en Périgord Vert	300,00 €		- €	
Théâtre de poche	6 000,00 €	1 000,00 €	6 000,00 €	- €
Asso. Les Faïences de Thiviers	1 000,00 €		700,00 €	
Le Chat Plaine café culturel associatif	1 000,00 €		1 000,00 €	200,00 €
Les amis de Chœur				500,00 €
Docte Collège des Maîtres de la Truffe et du Foie Gras du périgord			400,00 €	
Tourisme, économie, animation	3 800,00 €	9 200,00 €	4 800,00 €	- €
Comité foie gras et truffes du Pays thibérien	2 500,00 €		1 000,00 €	
Thiviers pour ne pas oublier				
Comice Agricole	800,00 €	9 200,00 €	800,00 €	- €
ADIL 24	500,00 €		500,00 €	
Thiviers en fête			2 500,00 €	

Tableau des Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	PROPOSEES 2022		PROPOSEES 2023	
	fonctionnement	exceptionnelle	fonctionnement	exceptionnelle
Autres	7 800,00 €	- €	9 250,00 €	2 000,00 €
HanGare Tiers Lieu Thibérien	- €			2 000,00 €
La Tour des Arts	500,00 €		500,00 €	
Club d'éducation canine		- €		- €
KARIMAROC				
Jumilhac HISTOIRE ET PATRIMOINE				
UFC que choisir				
Les Guitares Vertes				
Syndicat des commerçants des marchés de France	100,00 €		100,00 €	
Labopera Périgord Dordogne			1 000,00 €	
ATECI (asso échange culturel internationaux)				
Grandir et Sourir			600,00 €	
Collège Léonce Bourliaguet				
coopérative scolaire maternelle	1 000,00 €		1 000,00 €	
OBJECTIF PHOTO EN PERIGORD VERT	1 500,00 €		1 200,00 €	
Récréathiv' / ressourcerie	2 000,00 €		2 000,00 €	
J.A.V.A (Jeunes Activités Voyages Aventures)			150,00 €	
coopérative scolaire primaire	2 700,00 €		2 700,00 €	
	61 600,00 €	19 750,00 €	64 800,00 €	9 900,00 €
	81 350,00 €		74 700,00 €	

2023/05/35 : DM1 du Budget Assainissement :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON CURNIL Sylvie ; M. BOST Jean-François ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOIR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel.

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 21

Procuration : 4

Madame le Maire présente la DM1 du Budget Assainissement :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la DM1 du Budget Assainissement.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61523 : Entretien et réparations réseaux	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-626 : Frais postaux et frais de télécommunications	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70611 : Redevance d'assainissement collectif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 000.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	9 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D-203 : Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158 : Autres	0.00 €	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	17 000.00 €	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		9 000.00 €		9 000.00 €

2023/05/36 : Démolition du bâtiment « les Chadeaux 2 » :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON CURNIL Sylvie ; M. BOST Jean-François ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOIR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel.

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 21

Procuration : 4

L'office HLM Départemental PERIGORD HABITAT est propriétaire d'un bien au lieu-dit les Chadeaux. Compte tenu de l'impossibilité pour l'office HLM de pouvoir réhabiliter le bien, il est proposé sa démolition. Avant de déposer le permis de démolir, l'office départemental sollicite l'autorisation du Conseil municipal pour la démolition de ce bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **AUTORISER** la démolition du bâtiment les CHADEAUX 2 appartenant à l'office Départemental HLM PERIGORD HABITAT.

2023/05/37 : Convention avec GRDF THIVIERS Vert l'Avenir :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON CURNIL Sylvie ; M. BOST Jean-François ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOIR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 21

Procuration : 4

Madame le Maire donne lecture du projet de convention avec GRDF THIVIERS Vert l'Avenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour bénéficier de la convention avec GRDF Thiviers Vers l'Avenir sur notre collectivité ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention concernée et toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

2023/05/38 : Travaux d'enfouissement du GAZ pour les exercices 2023 – 2024 – 2025 :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON CURNIL Sylvie ; M. BOST Jean-François ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel.

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 21

Procuration : 4

Madame le Maire informe le Conseil municipal que des travaux d'enfouissement du gaz naturel vont être réalisés à THIVIERS en centre-ville sur les exercices 2023 – 2024 et 2025.

Elle demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour bénéficier des travaux d'enfouissement du gaz naturel de THIVIERS en centre-ville pour les années 2023-2024-2025.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention concernée et toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

2023/05/39 : Convention cadre nouvelle donne :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON CURNIL Sylvie ; M. BOST Jean-François ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel.

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 21
Procuration : 4

Madame le Maire informe le Conseil municipal que des travaux de renouvellement de l'éclairage public dont la compétence est déléguée au SDE 24 nécessitent une convention avec le syndicat d'électrification.

Elle demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le projet de convention après en avoir donné lecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour bénéficier de la convention nouvelle DONNE avec le SDE 24 relative à la modernisation de l'éclairage public.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention concernée et toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

2023/05/40 : Convention assainissement zone de Labaurie :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON CURNIL Sylvie ; M. BOST Jean-François ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOIR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel.

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 21
Procuration : 4

La Commune a confié à la SOGEDO, par un contrat de délégation de service public en date du 1^{er} janvier 2023, l'exploitation de son service d'assainissement collectif.

Le SMDE a la compétence assainissement sur la ZAE Labaurie.

Les eaux usées des postes de refoulement de la ZAE sont amenées dans le poste de refoulement Narfond situé sur la commune de Thiviers.

Par la présente convention, la Commune charge la SOGEDO de facturer et recouvrer les redevances d'assainissement collectif auprès du SMDE.

La redevance assainissement correspond à la part de la SOGEDO et à la part de la Commune, auxquelles s'ajoute la TVA, perçues en contrepartie du service d'assainissement pour les branchements raccordés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour bénéficier de la convention relative à l'assainissement de la ZONE de LABAURIE.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention concernée et toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

2023/05/41 : Travaux d'éclairage public « Remplacement Foyer 530 – rue André Gay »
Secteur 9 :

Étaient présent(e)s : Mme HYVOZ Isabelle ; Mme BOSREDON COUNIL Sylvie ; M. BOST Jean-François ; M. SAERENS Grégory ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; M. LEHAIR Lionel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme RABAUD Nathalie ; M. LECHEVALIER Sébastien ; Mme BRUN Christelle ; M. MORTESSAGNE Benoît ; M. REBIERE Michel.

Était(ent) absent(e)(s) avec pouvoir : M. DOBBELS Michel donne pouvoir à Mme HYVOZ Isabelle, Mme LASMESURAS DEGLANE donne pouvoir à M. SAERENS Grégory, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. LEHAIR Lionel, Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle.

Était(ent) absent(e)(s) excusé(e)(s) : M. COUTURIER Pierre-Yves, Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 04/05/23

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 21

Procuration : 4

La commune de **THIVIERS**, adhérente au **Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne**, a transféré sa compétence éclairage public et a mis à disposition du syndicat ses équipements, pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage public.

Or, des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires et il a été demandé au Syndicat Départemental d'établir un projet qui prévoit les aménagements suivants :

Remplacement FOYER 530 « Rue André GAY » secteur 9

L'ensemble de l'opération représente un montant de **1 702.27€ HT** soit **2 042.72€ TTC**.

Il convient de solliciter l'accord de l'assemblée délibérante pour l'approbation de ce projet tel qu'il a été établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne.

Il est convenu, qu'à la fin du chantier et à partir de la production du décompte définitif établi en fonction du coût net des dépenses engagées par le SDE 24, la commune s'acquittera des sommes dues, à raison de 65 % de la dépense nette H.T soit un montant de **1 106.47 € HT** s'agissant de travaux de renouvellement (maintenance).

La **commune de THIVIERS** s'engage à créer les ressources nécessaires au paiement des sommes dues au SDE 24.

La **commune de THIVIERS** s'engage à se conformer à l'ensemble des conditions particulières définies par le Syndicat Départemental et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires qui seront à établir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DONNE mandat** au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne de faire réaliser pour le compte de la commune les travaux qui viennent de lui être exposés,
- **APPROUVE** le dossier qui lui est présenté,
- **S'ENGAGE** à régler au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, à compter de la réception du décompte définitif des travaux et à l'émission du titre de recettes, les sommes dues.

- **S'ENGAGE** à modifier cette somme en fonction du montant définitif lorsque les travaux seront terminés et auront fait l'objet d'un décompte définitif récapitulatif des travaux et prestations réalisés par l'Entreprise et le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne.
- **S'ENGAGE** à créer les ressources nécessaires au paiement. Cette dépense obligatoire sera inscrite au budget de la commune de THIVIERS.
- **ACCEPTÉ** de se conformer à l'ensemble des conditions particulières définies par le **Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne** et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires qui seront à établir.

2023/05/42 : Avenant au contrat d'assurance dommages aux biens :

Vu :

- l'article L.2121-29 du Code Général de Collectivités Territoriales,
- le Code des Marchés Publics,

Considérant :

- la sinistralité exercée en 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant au marché d'assurance dommages aux biens permettant de régulariser l'annuité du marché.

Questions diverses :

Madame le Maire présente à l'assemblée les nouvelles délégations d'adjointe confiées à Madame Sylvie BOSREDON-COURNIL suite à sa demande et correspondant aux besoins actuels de modernisation et dématérialisation des différents services

- Administration Générale et dématérialisation,
- Marchés Publics,
- Cinéma.

Agenda des festivités à venir :

Dimanche 14/05/23 : Filofête de la MFR de Thiviers.

Dimanche 21/05/23 : Brocante organisée par Inter asso au Parc municipal

Week-end des 2 - 3 et 4 Juin : Fête foraine avec repas et spectacles en soirée organisée par Thiviers en Fête.

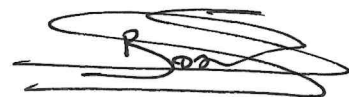
La ville de Thiviers a acquis un minibus de 9 places financé grâce à divers annonceurs du territoire. Ce véhicule a été livré et il sera mis à disposition des associations pour leurs différents déplacements.

Les travaux de réhabilitation du Gymnase R. Forestier avancent bien sans retard ni surcoût. La réception des travaux est prévue fin juillet

Les sujets ayant été épuisés, Madame le Maire lève la séance à 21h15.



Madame Isabelle HYVOZ
Maire de Thiviers



Madame Sylvie BOSREDON-COURNIL
Adjointe, Secrétaire de séance